

PRÉPARATION AUX CONCOURS DES ÉCOLES NATIONALES D'ART DRAMATIQUE

Dates de la prochaine session ou session en cours : saison 2024/25, informations en cours de mäj.

Le projet pédagogique : Préparation aux concours des Écoles nationales d'Art dramatique, en classe réduite, après au moins 2 années de formation intensive.

Le travail se fait tout au long de l'année pour choisir les scènes à présenter (jusque fin décembre), et élaborer au minimum :

- 1 monologue
- 1 texte en alexandrins
- 1 texte d'avant 1960
- 1 texte contemporain
- 1 parcours libre (convoquant de l'interdisciplinarité)

Montage et découpage de scènes.

Prérequis/profil des stagiaires : La préparation s'adresse aux jeunes acteurs confirmés souhaitant accéder aux écoles nationales. Ils doivent avoir suivi au moins 2 années de formation ou 1 an s'ils ont déjà joué au théâtre ou au cinéma.

Modalités d'admission : sur audition

- présentation d'une scène (monologue ou dialogue)
- présentation d'un parcours libre
- entretien individuel avec la Directrice pédagogique, portant sur la motivation et les objectifs de l'élève
- prise de contact avec l'école (par téléphone, mail ou réseaux sociaux)

Calendrier : le calendrier pour la saison 2024/25 est en cours d'élaboration.

La formation est de 6 heures par semaine (env. 264 heures par an).

Tarif : : 3 400 € l'année scolaire (frais d'inscription inclus)

Modalités de paiement - Financements possibles

Facilités de paiement. Accompagnement pour les demandes de financement.

Objectifs détaillés de la formation : La classe s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans et moins de 30 ans pour les concours de l'ESCA et l'ENSATT, confirmés (2 ans de cours ou ayant déjà joué au théâtre ou au cinéma), se préparant aux épreuves des Écoles Nationales d'Art dramatique. Elle a pour objectif d'accéder à des cursus d'excellence et à une immersion totale dans l'exercice du jeu d'acteur. Les Écoles Nationales ouvrent sur le JTN (Jeune Théâtre National), sur des projets internationaux, et offrent une entrée immédiate dans le monde professionnel.

Pour cela, les axes du travail seront les suivants :

- être capable d'autonomie, de connaître ses forces pour pouvoir choisir des scènes qui mettront le/a candidat/e en valeur
- se mouvoir sur un espace scénique
- avoir acquis les bases de la présence
- avoir acquis la détente nécessaire à la présentation d'une scène

Déroulé de la formation :

1^o mois : Propositions de scènes, lectures et choix de scènes du répertoire classique et contemporain. Lecture de textes imposés par les établissements supérieurs publics. Premiers pas sur les parcours libres.

Puis tout au long de l'année :

- Participation aux stages du groupe en formation intensive.
- Travail spécifique en demi-groupes le vendredi (6h par semaine) sur les scènes de concours.
- Perfectionnement du travail sur les alexandrins.
- Perfectionnement du travail sur la gestion de l'espace avec la mise en espace des scènes travaillées.
- Apprentissage de la direction d'acteurs.
- Mise en situation avec des présentations publiques des scènes avant les concours.
- Intervention de plusieurs « regards extérieurs », jurys et enseignants des Écoles Nationales.

Évaluations individuelles fin décembre et avant les concours.

Réunions de l'équipe pédagogique : bilan collectif et individuel.

Consultation des bilans par la Directrice pédagogique, entretiens individuels et collectifs.

Présentations à un jury de professionnels.

Présentations publiques.

Critères d'évaluation :

- capacité d'écoute et de concentration
- capacité à occuper et équilibrer un espace de jeu
- capacité à recevoir les indications du metteur en scène et à y répondre
- capacité à « l'analyse action », à la construction des situations
- capacité à utiliser et déployer la méthode
- capacité à apprendre et restituer son texte dans les temps
- plaisir à jouer
- qualité de la diction et de l'émission vocale
- gestion de la palette émotionnelle
- culture du monde théâtral et du cinématographique, culture générale et capacité à mobiliser les connaissances

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- cours d'interprétation, improvisation et travail sur les textes
- stages de danse, chant et jeu masqué
- cours de diction et alexandrins
- permanence pédagogique et suivi individuel
- mise à dispositions d'une liste de ressources pédagogiques (bibliographie, références et liens internet) transmise aux élèves inscrits, ou sur demande à adm.ecoledelacteur@gmail.com
- présentations mensuelles à partir de février et jusqu'au début des concours

Formateurs :

Formateurs titulaires des diplômes CNSAD, et autres Écoles Nationales, ou diplômes d'enseignement, ou expérience professionnelle avérée.

Moyens techniques :

Salle de travail : plateau de 100m²

Enceinte pour travail en musique

Mise à disposition d'accessoires et éléments de costumes

Référent Handicap : Sophie Chaillou, administratrice, adm.ecoledelacteur@gmail.com

Mise à jour : décembre 2023

École de l'Acteur Sophie Akrich

Association Les Aimants, association loi 1901

Siège social : 46-48 rue d'Avron 75020 Paris

www.ecoledelacteur.com

adm.ecoledelacteur@gmail.com

Tél. / 0663703015

SIRET n°484 483 219 00024

NAF 90.01Z - Arts du spectacle vivant 9001Z

RNA : W751133453

Organisme de formation déclaré n° 11755851575

Référentiel National Qualité n° 96187